

Paris, le 21 avril 2015

**Communiqué de Presse**

## **Le mois de mars réussit au Livret A**

**Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne**

Le mois de mars réussit bien au Livret A. Il faut remonter à mars 2007 pour enregistrer une décollecte. Au terme de 10 mois consécutifs de décollecte, le Livret A a, en effet, connu un résultat positif au mois de mars, avec + 110 millions d'euros. Avec le Livret de Développement Durable, la collecte est de + 360 millions d'euros. L'encours du Livret A se remet donc à progresser et atteint 261,3 milliards d'euros.

Ce retournement de tendance est modeste mais dans l'air du temps.

Le mois de mars réussit au Livret A car il s'agit d'un mois tranquille pour les dépenses. Les soldes de janvier/février sont passées tout comme le premier tiers provisionnel de l'impôt sur le revenu. Les ménages reconstituent leur trésorerie en prévision des dépenses de printemps et d'été. Par ailleurs, l'impact de la baisse du taux du Livret A commence à s'estomper. A ces phénomènes récurrents s'ajoute la désinflation générée par la baisse du cours de l'énergie qui améliore le pouvoir d'achat. Il faut noter que dans les premiers mois d'une reprise économique, il n'est pas rare que par prudence, les ménages épargnent un peu plus.

Néanmoins, au fil du cycle de dépenses (vacances d'été, impôts, rentrée scolaire), il est probable que la décollecte soit de retour.

La question du taux du Livret A risque de se reposer assez rapidement. En effet, au mois de mars, le taux d'inflation était encore en territoire négatif. Il est peu probable qu'il atteigne 0,75 % au mois de juillet prochain. De ce fait, il est probable que la Banque de France demande la baisse du taux à 0,75 voire à 0,5 %. Le Gouvernement devra arbitrer entre les intérêts des épargnants qui sont aussi des électeurs (élections régionales du mois de décembre) et ceux de la Caisse des Dépôts et du logement social.

**Contact presse :**

Sarah Le Gouez  
06 13 90 75 48  
[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)